

## La FAO et Apimondia ont organisé la Journée mondiale des abeilles - 20 mai 2020 - EB

Chaque année, la Journée mondiale des abeilles nous permet de faire mieux connaître la contribution essentielle des abeilles et des autres pollinisateurs à la santé des êtres humains et de la planète, ainsi que les nombreuses difficultés auxquelles elles sont confrontées aujourd'hui. Cette année, le thème était «Bee engaged» (Engagez-vous pour les abeilles) ; l'accent a été plus particulièrement mis sur la production apicole et les bonnes pratiques adoptées par des apiculteurs du monde entier pour soutenir leurs moyens d'existence et offrir des produits de grande qualité.

La pandémie actuelle de Covid-19 a des répercussions indéniables sur le secteur de l'apiculture, qui touchent la production, les marchés et, partant, les moyens d'existence des apiculteurs. C'est dans ce contexte difficile que la FAO a mis en place une table-ronde sur l'importance des abeilles et des menaces auxquelles elles sont confrontées, modérée par Martha Kearney, journaliste à BBC Radio 4 ainsi qu'un séminaire sur le rôle de l'apiculture à l'appui des communautés rurales et de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. C'était l'occasion d'insister sur l'importance des connaissances traditionnelles en matière d'apiculture, sur l'utilisation des produits et des services fournis par les abeilles et sur leur contribution cruciale à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Près de 400 personnes ont assisté à cette téléconférence introduite par leur directeur général.

Sur le site de la FAO, vous trouverez une vidéo «Des abeilles, héros méconnus» spécialement réalisée pour l'événement ainsi que divers poèmes et histoires lus entre autres par Juliette Binoche et Lambert Wilson.



### Pourquoi la date du 20 mai ?

C'est le 20 mai 1734 qu'est né Anton Janša à Breznica en Slovénie, descendant d'une longue lignée d'apiculteurs. Il est un pionnier de l'apiculture moderne et auteur du livre (en allemand) «Discussion sur l'apiculture» (1771).

C'est le 20 mai 2017, grâce aux efforts du Gouvernement slovène, avec l'appui d'Apimondia, que l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré le 20 mai «Journée mondiale des abeilles».

## Rapport sur l'apiculture wallonne et Plan stratégique - AF

Un rapport intitulé «L'apiculture en Wallonie 2020. Contexte, analyse et pistes d'actions» a été rédigé dans le cadre du projet Bee Wallonie. Ce document fait la synthèse de ce qu'est l'apiculture wallonne aujourd'hui mais se focalise aussi sur ses perspectives à moyen et long termes. Il est composé de deux parties. La première est un état des lieux de l'apiculture wallonne avec les principaux indicateurs, les acteurs, l'encadrement et le financement du secteur ainsi que le cadre institutionnel. La seconde partie est une analyse qui se penche sur les forces, les besoins et les perspectives qui peuvent s'ouvrir au secteur. Les représentants du secteur ont pu s'exprimer sur l'entièreté du document à l'occasion des deux derniers comités d'accompagnement de Bee Wallonie (en septembre 2019 et en juin 2020). Ce gros travail réalisé par le CARI prépare la rédaction d'un Plan stratégique demandé par la Région Wallonne. Il devrait être livré à la fin de l'été.

Qui vous représente dans le Comité  
d'accompagnement du projet Bee Wallonie?

<https://cutt.ly/tiyDxui>



## Les chaînes vidéos du CARI - AF

N'hésitez pas à aller visiter nos chaînes vidéos ! Vous y trouverez des ressources variées en lien avec l'apiculture. Nous sommes présents sur Youtube :

<https://cutt.ly/7iyF4m7>



Et sur Viméo, nous lançons un service de vidéo à la demande (VOD). Des enregistrements de conférences sur le miel (ex.: «Un monde d'arômes» par Etienne Bruneau, «Le marché du miel» par Diego Pagani, «Le miel, plus sain que le sucre?» par Jean-Michel Philippart de Foy, etc.) sont disponibles en location au tarif de 2 € pour une semaine. Notre offre s'étendra au fur et à mesure.

<https://cutt.ly/ku7v0sX>



## CARI, vie de l'association - EB



Michel Fastré

Ce 24 mai, l'Assemblée générale du CARI s'est tenue pour la première fois de façon virtuelle (Zoom). Près de la moitié des membres effectifs y ont participé ce qui n'a cependant pas permis de voter la révision des statuts (il faut une présence des deux-tiers des membres). Hormis cela, la réunion s'est déroulée sans aucun problème et deux nouveaux administrateurs ont été élus, à savoir Michel Fastré et Jean-Robert Delière. Albert Maréchal a été remercié pour le travail effectué au CARI depuis de nombreuses années. Une seconde Assemblée générale aura lieu le 28 juin pour la révision des statuts. Là quel que soit le nombre, le vote aura lieu.



Jean-Robert Delière

Le 3 juin, le Conseil d'administration du CARI a élu à la présidence Yves Amand. Charles-Louis Maudoux, Philippe Cougnet et Jean-Philippe Bolly, restent respectivement à leurs postes de vice-président, secrétaire et trésorier. Nous les remercions d'avoir accepté ces responsabilités.

## Marché du miel : Plan d'action européen du EB

Le bureau du Groupe de travail Miel du Copa-Cogeca a eu deux réunions avec le cabinet du Commissaire européen à l'agriculture M. Wojciechowski et plus particulièrement avec sa chef de cabinet Mme Geslain-Lanéelle afin de définir les actions possibles pour remédier aux problèmes rencontrés aujourd'hui par de très nombreux apiculteurs européens. Notre document stratégique (voir A&C 194 - «Plan d'action pour remédier à une situation alarmante») arrive au bon moment pour la Commission vu qu'elle vient de publier sa stratégie «De la ferme à la table» pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement, qui répond à certaines de nos questions.

La Direction Générale Agriculture envisage ainsi de proposer l'extension à certains produits, dont le miel, de l'indication obligatoire de l'origine ou de la provenance, tout en tenant pleinement compte des incidences sur le marché unique. Ce travail devrait se faire courant 2020-2021. La Commission a bien connaissance de la demande de plusieurs ministres de l'Agriculture en ce qui concerne l'étiquetage d'origine pour les miels en mélange, ainsi que des demandes du Copa-Cogeca sur l'indication additionnelle des pourcentages. Néanmoins, il n'y a pas encore à ce stade de solution claire sur ce sujet.

La Commission va aussi, dans le cadre de son plan stratégique, examiner les moyens de créer un cadre d'étiquetage durable couvrant, en synergie avec les autres initiatives pertinentes, les aspects nutritionnels, climatiques, environ-

nementaux et sociaux des produits alimentaires. Il s'agira de permettre de valoriser les produits agricoles européens sans charge additionnelle pour les producteurs, et le miel pourrait être inclus dans les travaux ainsi que les questions relatives à la traçabilité du miel. Ce cadre pour l'étiquetage des denrées alimentaires durable a pour date indicative 2024.

En ce qui concerne les questions relatives au lancement d'un nouveau plan de contrôle, nous avons rappelé le rôle que devrait avoir Centre communautaire de recherche (JRC) dans la mise en place d'un laboratoire européen de référencement pour le miel et l'intérêt d'une nouvelle mission de l'OAV (Office alimentaire et vétérinaire) en Chine. La Commission a indiqué que cela devrait être traité de concert avec la DG Santé, espérons qu'ils puissent mettre en place un groupe inter-services afin d'assurer une efficacité maximale des différentes actions entreprises. Nous avons ainsi contacté le Commissaire européen à la santé M. Andriukaitis.

Les budgets relatifs à la promotion visant à limiter les perturbations graves du marché sont très limités et la demande est grande suite au Covid-19. La DG AGRI ne dispose pas des ressources nécessaires pour créer un groupe de prévision du marché pour le secteur du miel, néanmoins elle propose de mettre en place des échanges réguliers sur la situation du marché avec le Copa-Cogeca.